

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 14836

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MARZAoui Mustapha

Date de naissance :

1/10/1948

Adresse :

Tél. : 036862909

Total des frais engagés : 3150,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

24/07/2019

Nom et prénom du malade :

MARZAoui Mustapha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Méningocele

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/08/2022	DS		310,00	Dr. AZIZ Neurochirurgien El Meskini - Casablanca tel.: 0622 54 02 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Radiologie "ADDOHA" Kamala, Bld "ADDOHA" S N° 2 Quartier Séguin Ain Sebaâ Casablanca Télé. 03 21 61 12 12	27/05/2012	T.D.P T.A.P	Radiologie "ADDOHA" S Kamala, Bld "ADDOHA" S N° 2 Quartier Séguin Ain Sebaâ Casablanca Télé. 03 21 61 12 12

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Aziz CHAFIQ

NEUROCHIRURGIEN

Chirurgie du Système Nerveux Central
et de la Colonne Vertébrale

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Ex. Chirurgien au C.H.U. de Bicêtre (PARIS)

Sur Rendez-Vous

الدكتور عزيز شفيق

اختصاصي في جراحة الدماغ
والجهاز العصبي والعمود الفقري

خريج كلية الطب بباريس

جراح سابق بالمستشفى الجامعي بيستر (باريس)

بالموعد

Casablanca, Le 24.05.2012 الدار البيضاء، في

N = JAZZAGI Joseph
Sioane Horacio Domingo
- geb.

Radiologie ADDOHA
Kamalia N° 1 Quartier Bab El Oued
Ain Séba Casablanca

frontal frontal

Dr. AZIZ CHAFIQ
Neurochirurgien
Bd. Rahel El Meskini - Casablanca
Téléphone : 0522.54.02.60

51 ، شارع رحال المسكنيني - إقامة الصفار رقم 19 - الدار البيضاء

51, Bd. Rahel El Meskini - Résidence ESSAFA N° 19 - CASABLANCA

هاتف : 05.22.54.02.60 / 05.22.44.31.77



FACTURE N°1471/2022

سكنير - فحص بالأشعة الضحى

SCANNER RADIOLOGIE ADOHA

Casablanca, le 27/05/2022

Nom patient : MARZAOUI MUSTAPHA

Examen(s) réalisé(s) :

TDM THORACO-ABDOMINO-PELVienne

Montant : deux mille huit cents (2800 DH)

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME
DE :

DEUX MILLE HUIT CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

Radiologie "ADDOHA" SC
Kamalia N° 2 Quartier Beausite
Aïn Sebaâ Casablanca
Tel : 05 22 35 57 95 Fax : 05 22 35 57 95



س坎ير - فحص بالأشعة الضحى
SCANNER RADIOLOGIE ADOHA

Casablanca, le 27/05/2022

PATIENT : MARZAoui MUSTAPHA
MEDECIN TRAITANT : CHAFIQ AZIZ
EXAMEN(S) REALISE(S): THORACO-ABDOMINO-PELVienne

T.D.M. THORACO-ABDOMINO-PELVienne

TECHNIQUE :

Acquisition volumique multi-barrettes, en contraste spontané.

RESULTAT :

A L'ETAGE THORACIQUE :

Mise en évidence de foyers de surdensité pulmonaire en « verre dépoli », intéressant les deux lobes supérieurs, il s'y associe des foyers de condensation alvéolaire non systématisés au niveau des régions basales, plus marqués du côté droit et un épanchement pleural bilatéral de faible abondance

Absence d'adénopathie médiastinale.

A L'ETAGE ABDOMINO-PELVienne :

Le Foie est de taille normale, de contours réguliers et de densité homogène

Pas de dilatation des voies biliaires intra et extra Hépatique.

Pancréas, rate, surrénales et reins sans anomalie, en dehors de quelques kystes simples rénaux bilatéraux

Absence d'épaississement digestif suspect, nettement visible

Noter un dolichocôlon, avec importants résidus stercoraux.

Absence d'anomalie pelvienne

Absence d'adénopathie profonde.

Pas d'épanchement intra péritonéal.

Absence de lésion osseuse suspecte

AU TOTAL :

Groupement lésionnel pulmonaire bilatéral, évoquant une broncho-pneumopathie : Covid 19 ? ; À confronter aux données biologiques.

Noter un dolichocôlon, avec importants stase stercorale

DR. ZIADI TARIK
Radiologie ADOHA SC
Kamalia N° 2 - Ain Sebaâ - Casablanca
Ain Sebaâ Casablanca